

ARRESTATION D'UN EXPULSÉ.

Le sous-brigadier de sûreté Labbe et l'agent Gaillot, ont arrêté, mercredi après-midi, à l'établissement de M. Auguste Lepoutre, rue de la Redoute, où il travaillait, un tisserand, Constant Decker, âgé de 35 ans, demeurant à Tourcoing. Cet individu est inculpé d'infraction à un arrêté d'expulsion.

UN ACCIDENT DANS UNE FILATURE.

Dans la filature de la laine de M. Joseph Wainé-Desmarteux, rue Mallesherbe, un fleur, Marcel Leman, demeurant rue de Valenciennes, 17, à Tourcoing, a été blessé à l'annulaire droit en mettant une corde au tambour de son métier. M. le docteur Ledac, qui a examiné le blessé, lui a ordonné six semaines de repos.

REUNION DE COMMISSIONS MUNICIPALES.

Les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> commissions se réuniront jeudi, 14 courant à 6 heures et demie du soir pour examiner les questions suivantes: 1<sup>o</sup> Instruction publique. — Bibliothèque scolaire; fourniture de livres pendant l'année 1934; marche de gré à gré pour approvisionnement de livres. — 2<sup>o</sup> Travaux 1934, budget primitif; approbation. 3<sup>o</sup> Grand Théâtre de Roubaix. — Représentations en 1934; demande de subvention. 4<sup>o</sup> Secours et subsides. — Demandes diverses.

LA BANQUETTE DE LA SECOURSISTENNE aura lieu, dimanche prochain, 17 janvier, à 2 heures et demie, au Café Lecty, place de la Liberté. Les adhésions sont reçues chez M. Fiesaux, rue Jeanne d'Arc, jusqu'à aujourd'hui jeudi.

BOULE NATIONAL DES ARTS INDUSTRIELS.

Le Comité des Arts Industriels de M. le professeur Bignon, aujourd'hui jeudi, 14 janvier 1934, à sept heures trois quarts, au grand amphithéâtre. En voici le programme: Mesure des intensités. — Amperemètre. — Électrodynamomètre. — Électrodynamomètre. — Mesure des capacités.

LA STATISTIQUE DE L'ÉTAT-CIVIL DE 1933 a été établie de la façon suivante: naissances, 17; mariages, 8; décès, 13.

IMPRIMERIE ALFRED REBOUX

A ROUBAIX, Grande-Rue, 71  
A TOURCOING, rue Carnot, 5  
Cartes, Menus, Lettres de Mariage, Avis de Naissance, etc. — Exécution très soignée en Typographie et Lithographie ou en Taille douce. — Prix modérés. Exécution rapide.

DANS LES CONTRIBUTIONS INDIRECTES

MM. L. abât, préparé de 3<sup>e</sup> classe à Comines (distilleries) passé à Allennes-Meris (distilleries); Charpentier, préparé de 3<sup>e</sup> classe à Heu (distilleries) passé à Roubaix (distilleries); Vilain, préparé de 3<sup>e</sup> classe à Fouchin-on (distilleries) passé à Quenoy-sur-Deule (distilleries).

LUMINOLOGIE

Barais extraordinaires sur toutes les MARCHANDISES: OCCASIONS, réelles à tous les COMPTOIRS. CARPETTES grande taille, vendues à MOITIÉ PRIX de leur valeur. LIQUIDATION DU PALAIS DES NOUVEAUTES, 32-34, Grand-Rue, à Roubaix. 470214

TOURCOING

L'EXTENSION DU RESEAU DE TRAMWAYS DE TOURCOING

La réunion de la Commission d'enquête

Nous avons parlé, en son temps, du projet d'extension et de modification du réseau de tramways de Tourcoing, qui a été soumis à l'enquête d'utilité publique. Rappelons brièvement qu'il s'agit de la prolongation de la ligne de la Croix-Rouge à la ligne du Pont-de-Neuville, vers le Blanc-Beau, et enfin de la création ultérieure d'une ligne allant jusqu'au chemin de Ronen par la rue de la Laitte.

LES RAPPORTS A NOS LECTEURS

Notre rapport sur les cartes de visite est en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1934. A partir de cette date, notre organisation spéciale cesse et nous appliquons la règle normale qui ne nous ont pas encore donné lieu à aucune plainte et qui desirait le faire sous peine de déchéance. 470611

M. DE COCK

M. de Cock, le sous-brigadier de sûreté de Tourcoing, 11 avenue de la République, a été arrêté par un agent de la sûreté de Roubaix, le 14 janvier 1934, pour avoir enfreint les dispositions d'un arrêté de la Préfecture de Lille, en ce qui concerne la circulation des véhicules dans les rues de Roubaix.

M. DE COCK

M. de Cock, le sous-brigadier de sûreté de Tourcoing, 11 avenue de la République, a été arrêté par un agent de la sûreté de Roubaix, le 14 janvier 1934, pour avoir enfreint les dispositions d'un arrêté de la Préfecture de Lille, en ce qui concerne la circulation des véhicules dans les rues de Roubaix.

M. DE COCK

M. de Cock, le sous-brigadier de sûreté de Tourcoing, 11 avenue de la République, a été arrêté par un agent de la sûreté de Roubaix, le 14 janvier 1934, pour avoir enfreint les dispositions d'un arrêté de la Préfecture de Lille, en ce qui concerne la circulation des véhicules dans les rues de Roubaix.

M. DE COCK

M. de Cock, le sous-brigadier de sûreté de Tourcoing, 11 avenue de la République, a été arrêté par un agent de la sûreté de Roubaix, le 14 janvier 1934, pour avoir enfreint les dispositions d'un arrêté de la Préfecture de Lille, en ce qui concerne la circulation des véhicules dans les rues de Roubaix.

M. DE COCK

M. de Cock, le sous-brigadier de sûreté de Tourcoing, 11 avenue de la République, a été arrêté par un agent de la sûreté de Roubaix, le 14 janvier 1934, pour avoir enfreint les dispositions d'un arrêté de la Préfecture de Lille, en ce qui concerne la circulation des véhicules dans les rues de Roubaix.

M. DE COCK

M. de Cock, le sous-brigadier de sûreté de Tourcoing, 11 avenue de la République, a été arrêté par un agent de la sûreté de Roubaix, le 14 janvier 1934, pour avoir enfreint les dispositions d'un arrêté de la Préfecture de Lille, en ce qui concerne la circulation des véhicules dans les rues de Roubaix.

M. DE COCK

M. de Cock, le sous-brigadier de sûreté de Tourcoing, 11 avenue de la République, a été arrêté par un agent de la sûreté de Roubaix, le 14 janvier 1934, pour avoir enfreint les dispositions d'un arrêté de la Préfecture de Lille, en ce qui concerne la circulation des véhicules dans les rues de Roubaix.

M. DE COCK

M. de Cock, le sous-brigadier de sûreté de Tourcoing, 11 avenue de la République, a été arrêté par un agent de la sûreté de Roubaix, le 14 janvier 1934, pour avoir enfreint les dispositions d'un arrêté de la Préfecture de Lille, en ce qui concerne la circulation des véhicules dans les rues de Roubaix.

M. DE COCK

M. de Cock, le sous-brigadier de sûreté de Tourcoing, 11 avenue de la République, a été arrêté par un agent de la sûreté de Roubaix, le 14 janvier 1934, pour avoir enfreint les dispositions d'un arrêté de la Préfecture de Lille, en ce qui concerne la circulation des véhicules dans les rues de Roubaix.

M. DE COCK

M. de Cock, le sous-brigadier de sûreté de Tourcoing, 11 avenue de la République, a été arrêté par un agent de la sûreté de Roubaix, le 14 janvier 1934, pour avoir enfreint les dispositions d'un arrêté de la Préfecture de Lille, en ce qui concerne la circulation des véhicules dans les rues de Roubaix.

M. DE COCK

M. de Cock, le sous-brigadier de sûreté de Tourcoing, 11 avenue de la République, a été arrêté par un agent de la sûreté de Roubaix, le 14 janvier 1934, pour avoir enfreint les dispositions d'un arrêté de la Préfecture de Lille, en ce qui concerne la circulation des véhicules dans les rues de Roubaix.

M. DE COCK

M. de Cock, le sous-brigadier de sûreté de Tourcoing, 11 avenue de la République, a été arrêté par un agent de la sûreté de Roubaix, le 14 janvier 1934, pour avoir enfreint les dispositions d'un arrêté de la Préfecture de Lille, en ce qui concerne la circulation des véhicules dans les rues de Roubaix.

ACCIDENTS DU TRAVAIL.

Un ouvrier menuisier de M. Duvaing, entrepreneur, Pierre Vanboms, 21 ans, demeurant rue Schœlcher, 60, à Roubaix, a été blessé à l'annulaire droit par la chute d'un outil. Alphons Delplaque, 17 ans, rue de Croix, à Wasquhal, pompier, chez MM. Deslot et Libaud, en tombant sur le genou gauche, s'est fracturé la rotule et contusionné la peau. 20 jours de repos. Docteur Demoulin.

UNE PLAINTE A ETÉ ADRESSÉE A LA POLICE PAR M. Arthur Lefebvre, conseiller municipal, rue de Tourcoing, contre M. Fernand Manant, rue de Mézières, pour injures et menaces.

LANNOY

DOCTORAT EN MÉDECINE. — M. Victor Liénard, de Lys-lez-Lannoy, fils de M. Liénard, secrétaire de la Mairie, vient de passer sa thèse de doctorat en médecine, sur les « Éventuations post-opératoires », avec la mention extrêmement satisfaisante.

LE CONSEIL MUNICIPAL se réunira ce soir, jeudi, à six heures, en séance extraordinaire. Ordre du jour: l'ajournement de la rue de la Motte-aux-Bois (Reclamation de M. Delattre).

LA COMMISSION de révision des listes électorales a ratifié les modifications proposées par le maire de Lannoy, 32 radiations. Le nombre des électeurs pour l'année 1934, est donc supérieur de six voix à celui de l'année dernière.

LA SOCIÉTÉ de secours mutuels « Saint-Vincent de Paul » se réunira dimanche prochain, à trois heures et demie de l'après-midi, à la Maison commune.

WILLEMS

Le conseil municipal de Willems se réunira dimanche prochain, à trois heures et demie de l'après-midi, à la Maison commune.

CYCOING

UN ACCIDENT DU TRAVAIL. — Un ouvrier agricole, Louis Dureux, 54 ans, demeurant rue de Saint-Amand, se servant de la charrue, a été blessé à l'épaule droite en déchargeant des sacs de courte paille d'un tombereau. Dix jours de repos.

BOUVINES

LA STATISTIQUE DE L'ÉTAT-CIVIL DE 1933 a été établie de la façon suivante: naissances, 17; mariages, 8; décès, 13.

IMPRIMERIE ALFRED REBOUX

A ROUBAIX, Grande-Rue, 71  
A TOURCOING, rue Carnot, 5  
Cartes, Menus, Lettres de Mariage, Avis de Naissance, etc. — Exécution très soignée en Typographie et Lithographie ou en Taille douce. — Prix modérés. Exécution rapide.

DANS LES CONTRIBUTIONS INDIRECTES

MM. L. abât, préparé de 3<sup>e</sup> classe à Comines (distilleries) passé à Allennes-Meris (distilleries); Charpentier, préparé de 3<sup>e</sup> classe à Heu (distilleries) passé à Roubaix (distilleries); Vilain, préparé de 3<sup>e</sup> classe à Fouchin-on (distilleries) passé à Quenoy-sur-Deule (distilleries).

LUMINOLOGIE

Barais extraordinaires sur toutes les MARCHANDISES: OCCASIONS, réelles à tous les COMPTOIRS. CARPETTES grande taille, vendues à MOITIÉ PRIX de leur valeur. LIQUIDATION DU PALAIS DES NOUVEAUTES, 32-34, Grand-Rue, à Roubaix. 470214

TOURCOING

L'EXTENSION DU RESEAU DE TRAMWAYS DE TOURCOING

La réunion de la Commission d'enquête

Nous avons parlé, en son temps, du projet d'extension et de modification du réseau de tramways de Tourcoing, qui a été soumis à l'enquête d'utilité publique. Rappelons brièvement qu'il s'agit de la prolongation de la ligne de la Croix-Rouge à la ligne du Pont-de-Neuville, vers le Blanc-Beau, et enfin de la création ultérieure d'une ligne allant jusqu'au chemin de Ronen par la rue de la Laitte.

LES RAPPORTS A NOS LECTEURS

Notre rapport sur les cartes de visite est en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1934. A partir de cette date, notre organisation spéciale cesse et nous appliquons la règle normale qui ne nous ont pas encore donné lieu à aucune plainte et qui desirait le faire sous peine de déchéance. 470611

M. DE COCK

M. de Cock, le sous-brigadier de sûreté de Tourcoing, 11 avenue de la République, a été arrêté par un agent de la sûreté de Roubaix, le 14 janvier 1934, pour avoir enfreint les dispositions d'un arrêté de la Préfecture de Lille, en ce qui concerne la circulation des véhicules dans les rues de Roubaix.

M. DE COCK

M. de Cock, le sous-brigadier de sûreté de Tourcoing, 11 avenue de la République, a été arrêté par un agent de la sûreté de Roubaix, le 14 janvier 1934, pour avoir enfreint les dispositions d'un arrêté de la Préfecture de Lille, en ce qui concerne la circulation des véhicules dans les rues de Roubaix.

M. DE COCK

M. de Cock, le sous-brigadier de sûreté de Tourcoing, 11 avenue de la République, a été arrêté par un agent de la sûreté de Roubaix, le 14 janvier 1934, pour avoir enfreint les dispositions d'un arrêté de la Préfecture de Lille, en ce qui concerne la circulation des véhicules dans les rues de Roubaix.

M. DE COCK

M. de Cock, le sous-brigadier de sûreté de Tourcoing, 11 avenue de la République, a été arrêté par un agent de la sûreté de Roubaix, le 14 janvier 1934, pour avoir enfreint les dispositions d'un arrêté de la Préfecture de Lille, en ce qui concerne la circulation des véhicules dans les rues de Roubaix.

M. DE COCK

M. de Cock, le sous-brigadier de sûreté de Tourcoing, 11 avenue de la République, a été arrêté par un agent de la sûreté de Roubaix, le 14 janvier 1934, pour avoir enfreint les dispositions d'un arrêté de la Préfecture de Lille, en ce qui concerne la circulation des véhicules dans les rues de Roubaix.

M. DE COCK

M. de Cock, le sous-brigadier de sûreté de Tourcoing, 11 avenue de la République, a été arrêté par un agent de la sûreté de Roubaix, le 14 janvier 1934, pour avoir enfreint les dispositions d'un arrêté de la Préfecture de Lille, en ce qui concerne la circulation des véhicules dans les rues de Roubaix.

M. DE COCK

M. de Cock, le sous-brigadier de sûreté de Tourcoing, 11 avenue de la République, a été arrêté par un agent de la sûreté de Roubaix, le 14 janvier 1934, pour avoir enfreint les dispositions d'un arrêté de la Préfecture de Lille, en ce qui concerne la circulation des véhicules dans les rues de Roubaix.

M. DE COCK

M. de Cock, le sous-brigadier de sûreté de Tourcoing, 11 avenue de la République, a été arrêté par un agent de la sûreté de Roubaix, le 14 janvier 1934, pour avoir enfreint les dispositions d'un arrêté de la Préfecture de Lille, en ce qui concerne la circulation des véhicules dans les rues de Roubaix.

M. DE COCK

M. de Cock, le sous-brigadier de sûreté de Tourcoing, 11 avenue de la République, a été arrêté par un agent de la sûreté de Roubaix, le 14 janvier 1934, pour avoir enfreint les dispositions d'un arrêté de la Préfecture de Lille, en ce qui concerne la circulation des véhicules dans les rues de Roubaix.

M. DE COCK

M. de Cock, le sous-brigadier de sûreté de Tourcoing, 11 avenue de la République, a été arrêté par un agent de la sûreté de Roubaix, le 14 janvier 1934, pour avoir enfreint les dispositions d'un arrêté de la Préfecture de Lille, en ce qui concerne la circulation des véhicules dans les rues de Roubaix.

M. DE COCK

M. de Cock, le sous-brigadier de sûreté de Tourcoing, 11 avenue de la République, a été arrêté par un agent de la sûreté de Roubaix, le 14 janvier 1934, pour avoir enfreint les dispositions d'un arrêté de la Préfecture de Lille, en ce qui concerne la circulation des véhicules dans les rues de Roubaix.

M. DE COCK

M. de Cock, le sous-brigadier de sûreté de Tourcoing, 11 avenue de la République, a été arrêté par un agent de la sûreté de Roubaix, le 14 janvier 1934, pour avoir enfreint les dispositions d'un arrêté de la Préfecture de Lille, en ce qui concerne la circulation des véhicules dans les rues de Roubaix.

le Blanc-Beau n'a pas eu, dans le passé, de relations suivies qui devraient résulter de l'affinité communale, mais ce quartier s'est développé considérablement vers le centre de Tourcoing et la ville fait les plus grands sacrifices pour faire du Blanc-Beau de Tourcoing un seul bloc. Ce n'est donc pas le moment pour des discussions de ce genre.

LES ARRIVAGES AUX HALLES.

Dans la matinée de mercredi, il est arrivé aux Halles les denrées suivantes: Huîtres, 1.000; marée, 420 kg.; pommes de terre, 900 kg.; artichauts, 100; échalottes, 90 kg.; beurre, 20 kg.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL.

Chez MM. Thebaldin frères, rue de Paris, Comandant Devos, âgé de 41 ans, homme de peine, s'est fait une entorse au pied gauche en soulevant une balle de laine. Six jours de repos. Docteur Bernart. — Au passage de la Toesée, un ébénier, Jules Debur, âgé de 63 ans, a été piqué au médius gauche par un charbon. Huit jours de repos. Docteur Ledac. — Chez MM. Lorthion-Lorentin fils, Henri Debergh, tourneur, âgé de 14 ans, a été blessé à la région inguinale droite par suite de la chute d'un paquet de cartons. Trois jours de repos. Docteur Vienne.

LES VAGABONDS.

Mercredi après-midi, un agent de police a eu en état d'arrestation pour mendicité, un tisserand, Auguste T... âgé de 25 ans, qui allait de porte en porte demandant l'aumône.

DÉMÉNAGEMENTS pour tous pays, voitures capitonnées, HENRI DAEL FILS, rue Nationale, 89.

12 portraits soignés 5 francs avec prime. 6 pour 3 francs, 81, rue Desarmet, Tourcoing.

ACCIDENT DU TRAVAIL.

Chez MM. Cornille et Decoutings, distillateurs, un homme de peine, Henri Vanhies, âgé de 43 ans, a été heurté par un wagonnet. Fracture probable du péron droit. Six semaines de repos. Docteur Deckerf.

ARRESTATION MOUVEMENTÉE.

Une classe à l'école de Roubaix, mercredi vers une heure et demie de l'après-midi, un individu s'est présenté chez plusieurs commerçants de la rue de Lille; il leur avait demandé le prix de leurs denrées; puis, se disant le chef d'une équipe d'ouvriers briquetiers, devant travailler dans la commune, il avait promis de leur fournir chez eux: l'un d'eux, M. Jules Delahousselle, a été rassuré par ces belles promesses et, sur la demande du visiteur, lui avait remis une somme de 17 francs, nécessaire, disait-il, à son retour en Belgique.

LES PRÉPARÉS D'INDIVIDU AVANT DÉCÈS.

M. Verrier, commissaire de police, qui, le rencontrant son ton de la Mairie, le pria de l'accompagner. Notre homme sembla s'y rendre de plein gré; mais arrivé à quelques pas de la porte, il prit la fuite, par la rue des Arts, et se réfugia dans un petit local de Neuville. Le commissaire de police, s'étant mis à sa poursuite, en compagnie du garde-champêtre Crombrughe. Le fugitif se dirigea vers Neuville-en-Ferrain, courant à travers champs, sautant les haies et les fossés, mais toujours couru dans sa retraite par ceux qui le poursuivaient. Fugitif des mœurs, il fut arrêté et fut ainsi que le fuyard put être arrêté dans une maison du quartier de l'Écu Minier, où il s'était réfugié et caché dans une chambre à coucher, entre le lit et la muraille. C'est le préposé Dochy, qui a pu saisir le malfaiteur.

LE MOUVEMENT DE LA POPULATION EN 1933.

Naissances, 634, dont 590 légitimes et 44 naturelles; sexe masculin, 287 légitimes et 25 naturelles; féminin, 347 légitimes et 19 naturelles. Mort-nés, 30, dont 18 garçons et 12 filles.

LES MARIAGES.

Mariages, 138, dont 125 entre garçons et filles, 5 entre garçons et veuves, 2 entre veufs et filles, 2 entre veufs et veuves.

LES DÉCÈS.

Décès, 366, dont 183 du sexe masculin et 178 du sexe féminin. Sexe masculin: célibataires, 139; hommes mariés, 22; femmes veuves, 23; total, 188. Sexe féminin: célibataires, 117; femmes mariées, 35; femmes veuves, 26; total, 178.

LES MARIAGES.

Mariages, 138, dont 125 entre garçons et filles, 5 entre garçons et veuves, 2 entre veufs et filles, 2 entre veufs et veuves.

LES DÉCÈS.

Décès, 366, dont 183 du sexe masculin et 178 du sexe féminin. Sexe masculin: célibataires, 139; hommes mariés, 22; femmes veuves, 23; total, 188. Sexe féminin: célibataires, 117; femmes mariées, 35; femmes veuves, 26; total, 178.

LES MARIAGES.

Mariages, 138, dont 125 entre garçons et filles, 5 entre garçons et veuves, 2 entre veufs et filles, 2 entre veufs et veuves.

LES DÉCÈS.

Décès, 366, dont 183 du sexe masculin et 178 du sexe féminin. Sexe masculin: célibataires, 139; hommes mariés, 22; femmes veuves, 23; total, 188. Sexe féminin: célibataires, 117; femmes mariées, 35; femmes veuves, 26; total, 178.

LES MARIAGES.

Mariages, 138, dont 125 entre garçons et filles, 5 entre garçons et veuves, 2 entre veufs et filles, 2 entre veufs et veuves.

LES DÉCÈS.

Décès, 366, dont 183 du sexe masculin et 178 du sexe féminin. Sexe masculin: célibataires, 139; hommes mariés, 22; femmes veuves, 23; total, 188. Sexe féminin: célibataires, 117; femmes mariées, 35; femmes veuves, 26; total, 178.

LES MARIAGES.

Mariages, 138, dont 125 entre garçons et filles, 5 entre garçons et veuves, 2 entre veufs et filles, 2 entre veufs et veuves.

LES DÉCÈS.

Décès, 366, dont 183 du sexe masculin et 178 du sexe féminin. Sexe masculin: célibataires, 139; hommes mariés, 22; femmes veuves, 23; total, 188. Sexe féminin: célibataires, 117; femmes mariées, 35; femmes veuves, 26; total, 178.

LES MARIAGES.

Mariages, 138, dont 125 entre garçons et filles, 5 entre garçons et veuves, 2 entre veufs et filles, 2 entre veufs et veuves.

LES DÉCÈS.

Décès, 366, dont 183 du sexe masculin et 178 du sexe féminin. Sexe masculin: célibataires, 139; hommes mariés, 22; femmes veuves, 23; total, 188. Sexe féminin: célibataires, 117; femmes mariées, 35; femmes veuves, 26; total, 178.

LES MARIAGES.

Mariages, 138, dont 125 entre garçons et filles, 5 entre garçons et veuves, 2 entre veufs et filles, 2 entre veufs et veuves.

NOMINATION ECCLÉSIASTIQUE.

M. l'abbé Dethou, vicaire à Lille (Saint-Pierre et Saint-Paul) est transféré à Tourcoing (Notre-Dame).

UN VOL SUR UNE VOITURE.

Mercredi matin, un vol a été commis sur une voiture appartenant à M. Henri Vandewynghé, rue de l'Église, 26. Pendant qu'elle stationnait Place de la Croix-Rouge, un malfaiteur a enlevé une feuille de cuir de 80 centimètres de large sur 1 m. 20 de longueur. M. Vandewynghé a porté plainte.

LES ARRIVAGES AUX HALLES.

Dans la matinée de mercredi, il est arrivé aux Halles les denrées suivantes: Huîtres, 1.000; marée, 420 kg.; pommes de terre, 900 kg.; artichauts, 100; échalottes, 90 kg.; beurre, 20 kg.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL.

Chez MM. Thebaldin frères, rue de Paris, Comandant Devos, âgé de 41 ans, homme de peine, s'est fait une entorse au pied gauche en soulevant une balle de laine. Six jours de repos. Docteur Bernart. — Au passage de la Toesée, un ébénier, Jules Debur, âgé de 63 ans, a été piqué au médius gauche par un charbon. Huit jours de repos. Docteur Ledac. — Chez MM. Lorthion-Lorentin fils, Henri Debergh, tourneur, âgé de 14 ans, a été blessé à la région inguinale droite par suite de la chute d'un paquet de cartons. Trois jours de repos. Docteur Vienne.

LES VAGABONDS.

Mercredi après-midi, un agent de police a eu en état d'arrestation pour mendicité, un tisserand, Auguste T... âgé de 25 ans, qui allait de porte en porte demandant l'aumône.

DÉMÉNAGEMENTS pour tous pays, voitures capitonnées, HENRI DAEL FILS, rue Nationale, 89.

12 portraits soignés 5 francs avec prime. 6 pour 3 francs, 81, rue Desarmet, Tourcoing.

ACCIDENT DU TRAVAIL.

Chez MM. Cornille et Decoutings, distillateurs, un homme de peine, Henri Vanhies, âgé de 43 ans, a été heurté par un wagonnet. Fracture probable du péron droit. Six semaines de repos. Docteur Deckerf.

ARRESTATION MOUVEMENTÉE.

Une classe à l'école de Roubaix, mercredi vers une heure et demie de l'après-midi, un individu s'est présenté chez plusieurs commerçants de la rue de Lille; il leur avait demandé le prix de leurs denrées; puis,